Dans le travail des mines, 13,417 personnes étaient engagées; dans le travail des carrières, 1,509, et les compagnies exploitant les mines et les carrières comprenaient 242 employés supérieurs. Il n'y avait point de femmes engagées dans ces travaux. Des ouvriers des mines 294 étaient des enfants âgés de moins de 15 ans ; des ouvriers des carrières, 9 seulement se trouvaient dans cette catégorie.

Le travail des mines et des carrières ne comprenait que 0.4 pour 100 de tous ceux engagés dans des métiers lucratifs, et 1.9 pour 100 des pro-

ducteurs au premier degré.

641. Voici, d'après le recensement de 1891, comment se distribuent, par province, les ouvriers de mines et de carrières:—

Provinces.	Mineurs.	Carriers.
Colombie anglaise Manitoba Nouveau-Brunswick Nouvelle-Ecosse Ontario Ile du Prince-Edouard Québec Territoires du Nord-Ouest	4,591 9 97 5,660 1,034 18 1,534 474	55 8 231 86 574 6 527 22
Total	13,417	1,509

645. La Colombie anglaise et la Nouvelle-Ecosse sont les provinces minières par excellence de la Confédération : plus de 76 pour 100 des

mineurs appartiennent à ces provinces.

Le recensement de 1881, montrait qu'il y avait à cette époque 6,541 mineurs, et 469 carriers dans le Canada. Des mineurs, 2,792 appartenaient à la Colombie anglaise; 6 au Manitoba; 121, au Nouveau-Brunswick; 2,728, à la Nouvelle-Ecosse; 493, à Ontario; 4 à l'Île du Prince-Edouard; 391, à Québec; 6, aux Territoires du Nord-Ouest.

- 646. La comparaison des chiffres fournis par les deux recensements fait voir que le nombre des mineurs dans le Dominion a plus que doublé en dix années, que la Colombie anglaise a augmenté de 1,799, et la Nouvelle-Ecosse de 2,932, le nombre de ses ouvriers des mines. C'est l'indication d'une avance considérable dans le développement de l'industrie des mines du pays.
- 647. L'extraction de la houille a fait des progrès rapides dans ces dernières années. Dans la Colombie anglaise, en 1888, le nombre d'hommes et d'enfants employés était de 2,012, et la production du charbon était de 548,017 tonnes, ce qui donne une moyenne de 272 tonnes par tête.

1895, le nombre d'hommes employés était de 2,924, et le charbon extrait s'élevait à 1,052,412 tonnes, ce qui donne une moyenne de 360 tonnes par tête.

Les rapports de la Nouvelle-Ecosse pour 1888, montrent que les 4,651 employés ont extrait 1,989,263 de charbon, soit une moyenne de 428

tonnes par employé dans l'année.